



L'EDITO

L'ACTU



Portes ouvertes de l'école du parc reportées au samedi 31 août 2024. Plus d'informations prochainement sur le site internet et panneau pocket.

Chère Saint-Clairoise, cher Saint-Clairois,

Je vous annonçais dans la lettre du mois de juin notre porte ouverte, le samedi 6 juillet, de la nouvelle école, "l'école du Parc", qui devait avoir lieu après l'inauguration officielle. Toutefois, en raison de la réserve électorale dans laquelle nous nous trouvons suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, les financeurs et personnalités politiques de l'État et de la Région ne pouvaient pas être présents ou représentés. Nous avons donc décidé de reporter l'inauguration et la porte ouverte au samedi 31 août.

Vous avez pu apprécier la première séance du cinéma d'été, mardi 2 juillet où nous avons diffusé « Maison de retraite 2 ». La 2ème séance aura lieu le jeudi 29 août à la tombée de la nuit dans la cour de l'école élémentaire de Glay. Le film diffusé sera annoncé prochainement. Nous vous attendons nombreux. Ces séances sont gratuites, offertes par la municipalité.

Nous avons, sur notre territoire, depuis la fusion des deux intercos ex pays Roussillonnais et ex territoire de Beaurepaire, une disparité dans la collecte des ordures ménagères. L'uniformisation est nécessaire. De plus, nous constatons qu'un bac sur deux est présenté à la collecte à moitié vide, la communauté de commune a donc décidé de ramasser une semaine sur deux les bacs verts. Je vous laisse en prendre connaissance à l'intérieur de cette lettre.

La mairie reste ouverte pour vous accueillir tout l'été, sauf les 15 et 16 août pour le pont de l'Assomption, je vous souhaite un bel été qui, je l'espère, sera ensoleillé et sans canicule.

Sandrine LECOUTRE, Maire



INFORMATION



Préparez votre prochaine saison de chauffe dès maintenant !

Bénéficiez d'un coup de pouce financier pour faire l'acquisition d'un nouveau système de chauffage plus performant et moins polluant, quels que soient vos revenus avec la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

- Prime "Air Bois" pour remplacer un appareil de chauffage au bois antérieur à 2005 ou une cheminée ouverte : 1 000€ (+ 500€ sous conditions de revenus).
- Prime "Stop Fioul" pour remplacer une chaudière au fioul : 1 000€ (+ 2 000€ sous conditions de revenus).



A partir du 1er septembre 2024, votre bac vert sera collecté 1 semaine sur 2.

Alors, qui est vraiment concerné ?

Ce sont les **logements individuels** qui sont concernés par ce changement. Dans la commune, **des périmètres où la collecte est nécessaire** toutes les semaines ont été définis. Le choix dépendant de la **densité de population, typologie de l'habitat et de son environnement...** Si vous habitez une zone dense comme le centre ville ou certains immeubles, votre bac à ordures ménagères pourra être collecté toutes les semaines. Les gros producteurs d'ordures ménagères, comme les cantines, seront également collectés toutes les semaines.

Cependant, le bac à ordures ménagères de tous les foyers sera collecté 1 fois par semaine les mois de juillet & août tous les ans.

Et pour le jour de collecte ?

Il est possible que votre jour de collecte **change** à compter du 1er septembre car les tournées de collecte vont être **repensées**. Retrouvez le calendrier des collectes sur entre-bievreethone.fr et en mairie.

Mais, pourquoi 1 semaine sur 2 ?

Car depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri,

1 bac sur 4 n'est pas présenté à la collecte



1 bac sur 2 présenté à la collecte est à moitié vide.

Pas d'inquiétude, le volume de votre bac est **adapté** à cette nouvelle fréquence de collecte, on vous explique :

70% du contenu du bac vert peut être valorisé !

1. Au **compost** (disponible contre 10€ à la Communauté de communes, sous réserve des stocks disponibles).
2. Au **bac jaune** avec désormais 100% des emballages et des papiers qui se trient.
3. Au **point d'apport volontaire** (verre, vêtements, linge de maison et chaussures). **La collecte de verre par la commune une fois par mois continuera.**
4. A la **déchèterie** pour les déchets issus de vos travaux ou d'un nettoyage.

Cependant ! Si après avoir utilisé les filières de tri à votre disposition, il s'avère que votre bac vert est **trop petit** : vous pouvez contacter le service Environnement ou remplir le formulaire disponible sur entre-bievreethone.fr et à la mairie.

Quel en est le but ?

- Maitriser l'augmentation des coûts ;
- Diminuer le nombre de camions sur les routes et le volume de déchets à traiter ;
- Inciter à mieux trier les déchets.

Cette réduction de la fréquence de collecte du bac à ordures ménagères se généralise au niveau national et a fait ses preuves sur les 15 communes de l'est du territoire depuis 10 ans maintenant.

La gestion des déchets revient à la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, si vous rencontrez des difficultés ou avez besoin de renseignement, veuillez les contacter au 04 74 84 67 29.

Si vous contactez la Mairie, nous vous renverrons vers eux. Merci de votre compréhension.

Et si vous vous lanciez dans le zéro déchet ?

5 défis à relever pour réduire vos déchets :

1. Choisissez une alimentation sans emballage et sans gâchis

J'achète en vrac



dès que possible

Je planifie



mes repas

J'achète des produits



locaux et de saison

Je teste des recettes



anti-gaspi

Je consomme



l'eau du robinet

2. Choisissez des produits d'entretien et d'hygiène naturels

J'évite les emballages



en plastique

Je remplace mes produits liquide



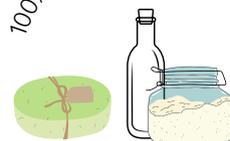
par des alternatives solides

J'abandonne les jetables



pour des lavables

J'utilise 5 produits multi usages,
100% naturels et économiques.



le vinaigre blanc, les cristaux de soude, le bicarbonate de soude, le savon noir et le savon de Marseille.

3. Donnez plusieurs vies aux objets

Je loue ou j'emprunte



J'achète d'occasion



Je fais réparer



ou répare moi-même

Je donne ou revends



4. Valorisez vos déchets alimentaires et végétaux

Je pratique le broyage



J'installe un compost



ou un lombricompost

Je privilégie la plantation de



végétaux à faible croissance

5. Triez plus et mieux !

Je jette mes emballages en vrac et pas dans un sac, je vide bien le contenu des emballages et je ne les lave pas.

A vous de jouer !



CCAS

SANTÉ RIME AVEC ALIMENTATION

Mais comment faire ? Peut-on manger de tout ?
Doit-on se priver ?

Afin de délier le vrai du faux, le **Centre Hospitalier de Condrieu** a décidé de mettre en place un **Atelier Nutrition** pour vous aider à y voir plus clair. Ce dernier devrait vous permettre d'être plus à l'aise avec l'alimentation et vous fera comprendre que le « bien manger » est accessible à tous (et sans sacrifices !).
Avec cet atelier : la création de menus, le choix des aliments et la lecture d'étiquetage n'auront plus de secrets pour vous !

Alors n'hésitez pas à venir le **jeudi 26 septembre 2024 à 17h30**
au foyer Georges Nemoz, à Saint-Clair du Rhône.



L'AGENDA

CINÉ PLEIN AIR

Jeudi 29 août à la nuit tombée (21h)

Dans la cour de l'école primaire de Glay
Choix du film annoncé prochainement sur le site internet, Panneau Pocket et Facebook.

GRATUIT

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 07 septembre de 09h à 16h

Espace Jean Fournet

Venez à la rencontre des associations de la Ville.
Food-truck italien et buvette tenue par l'association L'éclaireuse (anciennement la Fourmilière) !
Une animation sera proposée pour les enfants, plus d'informations prochainement.



VIE ASSOCIATIVE

BAL & FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Samedi 13 juillet à partir de 19h

Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle fête nationale au Stade de Varambon.

Restauration : saucisses, merguez, frites, hot-dog... & buvette. Château gonflable pour les enfants de 19h30 à 22h30.

Feu d'artifice tiré à 23h.



Retrouvez-nous sur :

Le site internet de la commune (www.st-clair-du-rhone.fr),

Facebook "Ville de Saint-Clair-du-Rhône" :

& l'application Panneau Pocket

pour toutes les dernières informations et les derniers événements de la commune



LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Retrouvez-nous sur
facebook

Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com

